

Département du Rhône

Commune de OINGT

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°1

Composition du dossier

- Rapport de présentation complémentaire

- Plans de zonage modifiés :
 - n°1 – au 1/5.000^{ème}
 - n°2 – Le Bourg - au 1/2.500^{ème}

- Règlement

- Liste des emplacements réservés

- Nuancier de couleurs de façades